



ÎLE DE FRANCE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

S'ENGAGER POUR DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES POUR LES AGENTS

LOGEMENT, TRANSPORT, SANTÉ, PETITE ENFANCE : BIEN VIVRE EN ÎLE-DE-FRANCE !

Année après année, notre qualité de vie au travail se dégrade : baisse de notre pouvoir d'achat, rétablissement de la journée de carence, hausse de la cotisation retraite, hausse de la CSG, report de l'application du Protocole parcours, carrières et rémunération (PPCR)...

En Île-de-France, nous sommes encore davantage pénalisé·es par :

- un coût du logement exorbitant ;
- des trajets quotidiens difficiles ;
- le manque de solutions adaptées pour la garde de nos jeunes enfants ;
- une prise en charge absente ou insuffisante de la mutuelle santé...

IL EST DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE NOS EMPLOYEURS DE NOUS GARANTIR, FONCTIONNAIRES OU CONTRACTUELS, DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES !

EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Les administrations n'intègrent pas suffisamment dans leur politique RH la question du logement et les règles de fonctionnement des commissions d'attribution, lorsqu'elles existent, sont souvent opaques.

Les agents arrivant d'autres régions ont souvent du mal à se loger, tant le manque de logements est criant. C'est vrai aussi pour les jeunes, les familles monoparentales ou les agents en perte d'autonomie.

LA CFDT REVENDIQUE

- L'intégration du logement dans les politiques RH et sociales des administrations.
- Plus de constructions de logements adaptés à la situation des agents.
- La mutualisation des parcs de locatifs dans une structure unique comme dans le privé, de type Action Logement (1 % Logement).
- Des critères clairs d'attribution des logements.

TRANSPORT

En Île-de-France, nous sommes souvent confronté·es à des conditions de transports collectifs difficiles mais aussi à une offre de transports répondant mal aux besoins de nos collègues en horaires décalés.

L'utilisation de la voiture est donc trop souvent l'unique solution, ce qui a des conséquences en termes de coût, de sécurité pour les personnes et d'environnement.

LA CFDT REVENDIQUE

La négociation de Plans de mobilité, permettant d'offrir un meilleur service, de réduire les coûts financiers pour les agents, et de proposer des solutions de transports alternatifs à la voiture : autopartage, vélo, navettes...

DANS LES BUREAUX DE VOTE,
PAR CORRESPONDANCE OU EN
VOTE ÉLECTRONIQUE ...




VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
— VOTEZ CFDT —

**POUR
OBTENIR DE
NOUVEAUX
DROITS
DANS
LA FONCTION
PUBLIQUE,
VOTEZ
CFDT !**

SANTÉ

En Île-de-France, on constate une offre de soins inégale suivant notre lieu de résidence. Les dépassements d'honoraires sont fréquents ce qui conduit de plus en plus d'entre nous à renoncer à certains soins. Face à cette situation, la participation des employeurs à la mutuelle est actée dans le secteur privé, mais ne l'est toujours pas pour la plupart d'entre nous !

LA CFDT DEMANDE

- La participation des employeurs publics au financement des mutuelles complémentaires santé et des contrats de maintien de salaire en cas de maladie, en particulier pour les bas revenus.
- L'application rapide des mesures de prévention des risques psychosociaux.
- Une répartition équitable de l'offre de soins sur toute la région.
- Des parcours de santé prioritaires pour les populations vulnérables (personnes âgées, handicapés...).

PETITE ENFANCE

Dans notre région, la garde des jeunes enfants est un véritable casse-tête tant l'offre est insuffisante ou inadaptée aux horaires des familles. Elle constitue un facteur de stress pour elles, voire un retour à l'emploi difficile pour les parents (essentiellement les mères) qui ont interrompu leur travail.

LA CFDT DEMANDE

- Le développement de l'accueil de la petite enfance dans des crèches d'établissements ou inter-établissements comme cela se pratique dans le secteur privé.
- L'augmentation du nombre de places dans les crèches collectives ou familiales par la contractualisation avec les collectivités territoriales et les Caisses d'allocations familiales.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018 VOTEZ CFDT !



L'ÉQUITÉ DES DROITS POUR LES CONTRACTUELS !

Pour celles et ceux d'entre nous qui sommes contractuel·les :

- nous ne bénéficions pas toujours de l'action sociale de l'administration ;
- nous ne pouvons souvent pas prétendre aux prestations du secteur privé.

**LA CFDT REVENDIQUE L'ACCÈS À L'ACTION SOCIALE
DE L'ADMINISTRATION POUR TOUS !**